

Assistants maternels

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Maîtriser l'application des règles de gestion et de rémunération

Public Visé

Agents du secteur de la petite enfance assurant le fonctionnement des crèches familiales municipales • Agents territoriaux chargés de la gestion administrative des assistants maternels employés par les communes

Pré Requis

Avoir en gestion administrative des assistants maternels, niveau

Objectifs pédagogiques

Maîtriser l'application des règles de gestion et de rémunération

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'applications pratiques
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et des contractuels

Parcours pédagogique

• **Introduction**

- Statut juridique des assistants maternels
- Point sur les textes applicables aux personnels employés par les collectivités territoriales
- Droits et obligations

• **Agrément et formation obligatoire** (principes)

• **Conditions de recrutement**

- Conditions générales d'accès aux emplois publics
- Contenu du contrat de travail

• **Rémunération**

- Salaire et ses compléments Indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant : définition des frais couverts, montant
- Cotisations sociales : définition, assiette
- Régime fiscal : système spécifique d'imposition

• **Temps de travail et congés**

• **Protection sociale**

- Régime de sécurité sociale
- Obligation de l'employeur en cas de maladie : indemnités complémentaires aux IJ
- Conditions de reprise à l'issue d'un congé pour raison de santé

• **Cessation de fonctions**

- Licenciement
- Démission
- Non renouvellement du contrat de travail (en cas de CDD)

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 280.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 180.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org